



Isolation décarbonée

Programme détaillé



Cette formation se réalise en conventionnement avec la Fédération Écoconstruire



Objectifs de la formation :

Isoler avec des matériaux bio ou géosourcés en vrac, manufacturés, bétons, enduits allégés, enduits et parements afin d'assurer une performance répondant aux exigences bioclimatiques et à faible impact environnemental

(Fiche RNCP 40571)

Les objectifs de l'unité de formation visent l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes :

- 1- Maçonner des briques biosourcées allégées afin de réaliser un mur ou une cloison à faible impact environnemental en préparant le mortier, en réalisant les découpes, en assurant les liaisons, aplombs, cotes brutes et l'alignement, en réalisant un jointement ou un rejointoiement.
- 2- Appliquer (combles perdus) et injecter (caissons) des matériaux isolants en vrac, en ayant préalablement préparé le support, afin d'isoler avec des matériaux biosourcés assurant une performance environnementale qui répond aux exigences bioclimatiques.
- 3- Poser des panneaux isolants manufacturés pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.
- 4- Appliquer des bétons et enduits allégés, en ayant préalablement préparé le support et des mélanges allégés, en fabriquant un coffrage et en remplissant un banchage de béton en matériaux bio et/ou géosourcés pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique.
- 5- Mettre en œuvre des bottes de paille afin de remplir l'ossature d'un ouvrage dans le respect des règles professionnelles de construction paille en effectuant l'approvisionnement, en préparant les bottes, en réalisant les supports de liaison qui permettent d'assurer l'étanchéité à l'air et en préparant les surfaces pour les opérations de parement.

6- Poser et dresser de l'enduit à base de matériaux bio et géosourcés en préparant les supports et matières pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique en appliquant par procédé manuel ou mécanisé des mortiers conformes aux usages et compatibles avec le support et l'ouvrage.

7- Poser des plaques de parements et/ou de bardages afin de répondre aux attentes du commanditaire en préparant, découpant et en posant les plaques, membranes et/ou bardage.



Contenus de la formation :

266 heures de formation modularisées :

Module 31 : Maçonner des briques biosourcées allégées (14h)

Module 32 : Appliquer ou injecter des matériaux vrac (35h)

Module 33 : Poser des panneaux isolants manufacturés (35h)

Module 34 : Appliquer des bétons et enduits allégés (28h)

Module 35 : Mettre en œuvre de l'isolation paille (28h)

Module 36 : Poser et dresser de l'enduit à base de terre (28h)

Module 37 : Poser et dresser de l'enduit à base de chaux (28h)

Module 38 : Poser des bardages (21h)

Module 39 : Poser des plaques de parement (21h)

Apprentissages disciplinaires et transversaux (28h)



Modalités d'accès à la formation :

- Pré-requis: Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine
- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> entre janvier et mai de chaque année



Validation de la formation :

Certification professionnelle de niveau 3 créée par la Fédération Écoconstruire, validée par :

1-La réalisation d'un dossier professionnel

2-Un questionnaire professionnel

3-Un examen final qui comprend :

- Des épreuves pratiques sur maquettes
- Les membres du jury reçoivent ensuite le la candidat.e pour un entretien individuel technique d'une heure



Modalités pédagogiques et organisation du parcours :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- Organisation du parcours de formation : chantier d'application, théorie en centre de formation, stages en entreprise.
- **La SCIC s'inscrit dans les principes d'une société inclusive. À ce titre, un référent handicap est à même de répondre à toute question sur l'accessibilité à nos formations.**



Informations pratiques :

- Dates de la formation :
 - De septembre à juin
 - Inscriptions possibles de janvier à mai de chaque année
- Lieu de formation : 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT
- **www.scic-eclis.org/ contact@scic-elis.org**
- **Tel : 02 96 87 94 86**



Taux de réussite et d'insertion :

- Entre 2019 et 2025 sur les 79 stagiaires présenté.e.s à la validation finale 75 ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 95%
- Taux d'insertion global moyen dans le secteur 6 mois après la fin de la formation (2019-2023): 58,7%



Témoignages :

"Formation très dense, très intense. Dans l'ensemble, très satisfait." (juillet 2025)

"Un second souffle, voici donc ce que je cherchais et que je trouve au travers des enseignements d'ECLIS." (juin 26)

"La formation m'a apporté des compétences techniques essentielles : menuiserie, charpente, mise en œuvre de matériaux biosourcés, lecture de plans, organisation des tâches, respect des règles de sécurité et de qualité." (juin 26)

"Quel pied de se sentir capable. Quel pied de s'être débarrassé du sentiment d'imposture sous le costume de l'ingénieur. Quel pied de se sentir œuvrer concrètement à la société à laquelle on inspire (d'autant plus quand l'actualité brûlante nous en rappelle l'urgence. 🚒) Quel pied, enfin, d'avoir le sentiment d'un nouveau départ !" (juin 26)



Financements :

- **Contrat d'apprentissage**
- **Contrat de professionnalisation**
- **Reconversion ou promotion par l'alternance**
- **Validation des Acquis de l'Expérience en alternance**
- **Pour la plupart des contrats en alternance la formation est gratuite et une rémunération totale ou partielle est versée par l'entreprise**

